

## Deuxième service : CE1/CE2 Gare + Village et Thoraise

Première période du 4 septembre au 20 octobre 2017



- Pour les CE1/CE2, les TAP se dérouleront de 11h45 à 12h30

Atelier régulier	Atelier ponctuel	Atelier ludique
Concours « Agis pour tes droits »	Jeux collectifs/sportifs	Jeux d'adresse mémoire, d'expression Jeux de société Jeux de construction Activités de détente (peinture, lecture, petites activités)

### Objectifs :

#### Concours « Agis pour tes droits »: CE1 – CE2

- Exprimer et promouvoir à travers des productions, utilisant des supports divers au choix (affiches, poèmes, chansons, vidéos, photos, albums, BD, sculptures, jeux... mais aussi reportages, recueil de paroles d'enfants...) la défense des droits des enfants.

#### Jeux collectifs/sportifs : CE1/CE2 – Village et Thoraise

- Permettre aux enfants de participer à des actions collectives
- Permettre aux enfants de coopérer, de trouver des stratégies de jeux ensemble

- Pour les enfants qui arrivent de Village et Thoraise, les TAP se dérouleront de 12h10 à 12h30. Seuls des ateliers ponctuels et ludiques pourront être proposés.

Atelier ponctuel	Atelier ludique
Jeux collectifs/sportifs	Jeux d'adresse mémoire, d'expression Jeux de société Jeux de construction Activités de détente (coloriage, lecture, scoubidou...)

### TARIFS

QF de 0 à 775	0.59 euros
QF de 776 à 1000	0.84 euros
QF de 1001 à 1200	0.92 euros
QF de 1201 à 1400	1.00 euros
QF de 1401 à plus	1.04 euros

Le tarif des  $\frac{3}{4}$  d'heure de TAP correspond à la  $\frac{1}{2}$  heure de 16h00 à 16h30. La municipalité a fait le choix de ne pas modifier la gratuité du  $\frac{1}{4}$  d'heure de 13h30 à 13h45, ainsi que la gratuité pour les enfants de Village et Thoraise.

## Accueil de loisirs Montferrand le Château

### Plaquette d'informations Nouveaux temps d'activités périscolaires

De 13h30 à 14h15

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

#### • C'est quoi les TAP ?

Les temps d'activités périscolaires (TAP) permettent aux enfants de découvrir diverses activités manuelles, culturelles, artistiques, sciences et techniques, citoyennetés, sportives..., en dehors du temps scolaire. Ils sont présentés sous forme d'ateliers, dans lesquels les enfants s'inscriront de manière régulière ou ponctuelle, de période de vacances à vacances.

#### • Qui organise ce temps ?

Ils sont organisés et mis en place par l'équipe d'animation des Francas. L'encadrement est assuré par une équipe qualifiée composée d'animateurs, d'ATSEM et quelque fois d'intervenants extérieurs.

#### • A qui s'adressent-ils ?

Pour tous les enfants possédant un dossier d'inscription à l'accueil de loisirs. Soit les enfants sont inscrits en restauration scolaire et sont automatiquement inscrits aux TAP, soit ils rentrent à la maison à la sortie de classe à 11h30 et sont inscrits uniquement aux TAP de 13h30 à 14h15.

#### • Où se déroulent-ils ?

Les TAP se dérouleront dans les salles communales de l'Ecole de la Gare et de l'accueil de loisirs.

- **Quels sont les ateliers proposés ?**

### **L'atelier régulier :**

Je peux participer à un atelier régulier si je suis inscrit de manière permanente aux TAP sur toute une période (de vacances à vacances).

L'atelier régulier se déroule autour d'un projet sur plusieurs séances, avec des objectifs pédagogiques. L'enfant désirant participer s'engage sur la totalité du cycle de l'activité.

Un atelier nature, environnement et éco-citoyenneté sera proposé.

### **L'atelier ponctuel :**

Je peux participer à un atelier ponctuel si je suis inscrit de manière permanente ou irrégulière aux TAP.

L'atelier ponctuel se déroule sur une séance. Une activité différente, avec des objectifs à atteindre est proposée chaque jour.

### **L'atelier ludique :**

Je peux participer à l'atelier si je suis inscrit de manière permanente ou irrégulière aux TAP.

L'atelier ludique est aussi bien un temps de repos, de détente, de décompression, de jeux après le repas permettant :

- A chaque enfant qui le souhaite et qui en éprouve le besoin, de se ressourcer avec un livre, un jeu, support à l'imaginaire, à la découverte.
- D'évoluer sur différents pôles d'animations aménagés et organisés : jeux de construction, jeux de société, jeux d'adresse, d'expression, de mémoire, jeux libres, au gré de mes envies et en toute autonomie.

### **Le temps de la sieste :**

Pour les enfants de petite section inscrits en restauration scolaire, la sieste débutera après le repas aux alentours de 13h30. Elle sera encadrée par un animateur jusqu'à 14h15, heure à laquelle une ATSEM prendra la relève.

Le temps sieste, pour les enfants de petite section, inscrits au TAP se déroule à partir de 13h30, avec Carine (ATSEM) sera présente pour vous accueillir.

La sieste est un besoin pour votre enfant. Cette petite pause sommeil du début d'après-midi est source de nombreux bienfaits pour votre enfant. Elle offre à une coupure salvatrice dans sa journée, lui permet de se détendre.

## **Premier service : maternelle + CP - CE1**

**Première période du 4 septembre au 20 octobre 2017**

<i>Ateliers réguliers</i>	<i>Ateliers ponctuels</i>	<i>Accueil ludique</i>
Le petit journal	Je crée avec mes mains	Jeux d'adresse/mémoire, d'expression Jeux de société Jeux de construction Activités de détente (coloriage, lecture, scoubidou...)
Conte-moi une histoire	je découvre, je joue, je m'amuse	

### **Objectifs :**

#### **Le petit journal : CP – CE1**

- Permettre aux enfants de s'exprimer à travers un support de lecture, un journal.
- Découverte du contenu d'un journal : article, photos, interview...
- Réalisation d'un périodique sur l'organisation des TAP

#### **Conte-moi une histoire : MS - GS - CP**

- Découverte des différents genres de littérature de jeunesse (album, conte, fable, BD, poésie, théâtre...)
- Permettre aux enfants de raconter une histoire à travers des albums sans texte
- Eveiller l'imaginaire des enfants.

#### **Je crée avec mes mains : GS – CP – CE1**

- Développer la motricité, l'autonomie (apprendre à faire seul), la créativité des enfants
- Permettre aux enfants d'améliorer leurs aptitudes : tracer, couper, coller, construire...

#### **Je découvre, je joue, je m'amuse : MS - GS – CP – CE1**

- Permettre aux enfants d'observer, d'analyser, de mémoriser, d'avoir recours à la stratégie ou la logique
- Permettre aux enfants de partager un moment convivial avec ses camarades
- Permettre aux enfants d'apprendre les règles à travers les jeux de société : attendre son tour, écouter les autres, suivre des consignes précises, poursuivre le jeu jusqu'au bout, accepter de perdre...

### **Sieste : PS**

→Les groupes seront définis en fonction des effectifs et au mieux en fonction des souhaits des enfants, lors de leur inscription. Le planning de la semaine, pour cette première période sera définit le jour de la rentrée scolaire.

---

### **Enfants inscrits de 13h30 à 14h15, scolarisés à l'Ecole de la Gare :**

Accueil des PS par Karine à l'école maternelle, pour la sieste.

Accueil des enfants à partir de la MS par un animateur, à la grille de l'Ecole élémentaire de la Gare, qui les conduira à l'atelier ludique. (Organisation ponctuelle, le temps d'évaluer les effectifs extérieurs sur ce temps)